

## The Tenet Plan

2001

### **'Israeli-Palestinian ceasefire and security plan, proposed by CIA director George Tenet, which took effect on 13 June 2001**

The security organizations of the Government of Israel (GOI) and of the Palestinian Authority (PA) reaffirm their commitment to the security agreements forged at Sharm el-

Sheikh in October 2000, embedded in the Mitchell Report of April 2001.

The operational premise of the work plan is that the two sides are committed to a mutual, comprehensive cease-fire, applying to all violent activities, in accordance with the public declaration of both leaders. In addition, the joint security committee referenced in this work plan will resolve issues that may arise during the implementation of this work plan.

The security organizations of the GOI and PA agree to initiate the following specific, concrete, and realistic security steps immediately to re-establish security cooperation and the situation on the ground that existed prior to 28 September.

**1.** The GOI and the PA will immediately resume security cooperation.

A senior-level meeting of Israeli, Palestinian, and U.S. security officials will be held immediately and will reconvene at least once a week, with mandatory participation by designated senior officials.

## Le Plan Tenet<sup>2</sup>

2001

### **Le plan de cessez-le-feu et de sécurité israélo-palestinien, proposé par le directeur de la CIA George Tenet, qui a pris effet le 13 juin 2001**

Le cessez-le-feu israélo-palestinien et le plan de sécurité proposé par le directeur de la CIA George Tenet, entré en vigueur le 13 juin 2001

Les organisations de sécurité du gouvernement d'Israël (GOI) et du gouvernement palestinien L'Autorité (AP) réaffirme son engagement envers les accords de sécurité conclus à Charm el-Cheikh en octobre 2000, inclus dans le Rapport Mitchell d'avril 2001.

Le principe opérationnel du plan de travail est que les deux parties s'engagent à cessez-le-feu mutuel et global, s'appliquant à toutes les activités violentes, conformément à la déclaration publique des deux dirigeants.

En outre, le comité de sécurité conjoint référencé dans ce plan de travail permettra de résoudre les problèmes qui peuvent survenir lors de la mise en œuvre de ce plan de travail.

Les organisations de sécurité des pouvoirs publics israéliens et de l'AP conviennent d'engager les actions spécifiques concrètes, et des mesures de sécurité réalistes immédiates pour rétablir la coopération en matière de sécurité et la situation sur le terrain qui existait avant le 28 septembre.

**1.** Les pouvoirs publics israéliens et l'Autorité palestinienne reprendront immédiatement la coopération en matière de sécurité.

Une réunion de hauts responsables israéliens, palestiniens et américains sera organisée immédiatement et se réunira au moins une fois par semaine, avec la participation obligatoire hauts fonctionnaires désignés.

<sup>1</sup> [http://avalon.law.yale.edu/21st\\_century/mid023.asp](http://avalon.law.yale.edu/21st_century/mid023.asp)

<sup>2</sup> [http://avalon.law.yale.edu/21st\\_century/mid023.asp](http://avalon.law.yale.edu/21st_century/mid023.asp)

Israeli-Palestinian District Coordination Offices (DCOs) will be reinvigorated. They will carry out their daily activities, to the maximum extent possible, according to the standards established prior to September 28, 2000. As soon as the security situation permits, barriers to effective cooperation - which include the erection of walls between the Israeli and Palestinian sides - will be eliminated and joint Israeli-Palestinian patrols will be reinitiated.

U.S.-supplied video conferencing systems will be provided to senior-level Israeli and Palestinian officials to facilitate frequent dialogue and security cooperation.

**2.** Both sides will take immediate measures to enforce strict adherence to the declared cease-fire and to stabilize the security environment.

Specific procedures will be developed by the senior-level security committee to ensure the secure movement of GOI and PA security personnel travelling in areas outside their respective control, in accordance with existing agreements.

Israel will not conduct attacks of any kind against the Palestinian Authority Ra'is facilities: the headquarters of Palestinian security, intelligence, and police organization; or prisons in the West Bank and Gaza.

The PA will move immediately to apprehend, question, and incarcerate terrorists in the West Bank and Gaza and will provide the security committee the names of those arrested as soon as they are apprehended, as well as a readout of actions taken.

Les bureaux de coordination du district israélo-palestinien (DCO) seront revitalisés. Ils vont mener leurs activités quotidiennes, dans toute la mesure du possible, conformément aux normes établies avant le 28 septembre 2000.

Dès que les conditions de sécurité le permettront, les obstacles à une coopération efficace - qui comprennent l'érection de murs entre les côtés israélien et palestinien - seront éliminés et rejoindront les patrouilles israélo-palestiniennes sera réinitialisé. Des systèmes de vidéoconférence fournis aux États-Unis seront fournis à des responsables palestiniens afin faciliter le dialogue et la coopération en matière de sécurité.

**2.** Les deux parties prendront des mesures immédiates pour faire respecter strictement les cessez-le-feu et de stabiliser l'environnement de sécurité.

Des procédures spécifiques seront élaborées par le comité supérieur de sécurité pour assurer le déplacement sécurisé du personnel de sécurité gouvernement israélien et de l'AP voyageant dans des zones situées en dehors de leur territoire contrôle respectif, conformément aux accords existants.

Israël ne mènera aucune attaque contre les installations du Chef de l'Autorité palestinienne: le siège de la sécurité palestinienne, du renseignement et de l'organisation policière; ou les prisons en Cisjordanie et à Gaza.

L'Autorité palestinienne agira immédiatement pour appréhender, interroger et incarcérer des terroristes en Cisjordanie et à Gaza et fournira au comité de sécurité les noms des personnes arrêtées dès qu'elles sont appréhendés, ainsi que des mesures qui auront été prises.

Israel will release all Palestinians arrested in security sweeps who have no association with terrorist activities.

In keeping with its unilateral cease-fire declaration, the PA will stop any Palestinian security officials from inciting, aiding, abetting, or conducting attacks against Israeli targets, including settlers.

In keeping with Israel's unilateral cease-fire declaration, Israeli forces will not conduct "proactive" security operations in areas under the control of the PA or attack innocent civilian targets.

The GOI will re-institute military police investigations into Palestinian deaths resulting from Israel Defence Forces actions in the West Bank and Gaza in incidents not involving terrorism.

**3.** Palestinian and Israeli security officials will use the security committee to provide each other, as well as designated U.S. officials, information on terrorist threats, including information on known or suspected terrorist operation in - or moving to - areas under the other's control. Legitimate terrorist and terror threat information will be acted upon immediately, with follow-up actions and results reported to the security committee.

The PA will undertake pre-emptive operations against terrorists, terrorist safe houses, arms depots, and mortar factories. The PA will provide regular progress reports of these actions to the security committee.

Israeli authorities will take action against Israeli citizens inciting, carrying out, or planning to carry out violence against Palestinians, with progress reports on these activities provided to the security committee.

Israël libérera tous les Palestiniens arrêtés dans des opérations de sécurité qui n'ont aucune association avec des activités terroristes.

Conformément à sa déclaration unilatérale de cessez-le-feu, l'Autorité palestinienne empêchera tout responsables palestinien de la sécurité d'inciter, d'aider, d'encourager ou de mener des attaques contre des cibles, y compris les colons.

Conformément à la déclaration unilatérale de cessez-le-feu d'Israël, les forces israéliennes ne mèneront pas opérations de sécurité "proactives" dans les zones sous le contrôle de l'Autorité palestinienne ou d'attaque contre d'innocente cibles civiles.

Le gouvernement israélien réinstaurera les enquêtes de la police militaire sur les morts palestiniennes des actions de l'armée en Cisjordanie et à Gaza au cours d'incidents ne concernant pas terrorisme.

**3.** Les responsables de la sécurité palestiniens et israéliens utiliseront le comité de sécurité pour fournir aux parties, ainsi que des représentants désignés des États-Unis, des informations sur les menaces terroristes, y compris des informations sur des opérations terroristes connues ou suspectées dans des zones situées sous le contrôle de l'autre. Les informations légitimes sur les menaces terroristes et terroristes seront immédiatement suivies d'actions et les résultats communiqués au comité de sécurité.

L'AP mènera des opérations préventives contre les terroristes, les maisons de sécurité des terroristes, dépôts d'armes et usines de mortiers. L'AP fournira des rapports d'avancement réguliers de ces actions au comité de sécurité.

Les autorités israéliennes prendront des mesures contre les citoyens israéliens qui incitent, exécutent ou prévoyant de mener des violences contre les Palestiniens, avec des rapports sur activités fournies au comité de sécurité.

4. The PA and GOI will move aggressively to prevent individuals and groups from using areas under their respective control to carry out acts of violence. In addition, both sides will take steps to ensure that areas under their control will not be used to launch attacks against the other side nor be used as refuge after attacks are staged.

The security committee will identify key flash points, and each side will inform the other of the names of senior security personnel responsible for each flash point.

Joint Standard Operating Procedures (SOP's) will be developed for each flash point.

These SOP's will address how the two sides handle and respond to security incidents; the mechanisms for emergency contact; and the procedures to deescalate security crises.

Palestinian and Israeli security officials will identify and agree to the practical measures needed to enforce "no demonstration zones" and "buffer zones" around flash points to reduce opportunities for confrontation. Both sides will adopt all necessary measures to prevent riots and to control demonstration, particularly in flash-point areas.

Palestinian and Israeli security officials will make a concerted effort to locate and confiscate illegal weapons, including mortars, rockets, and explosives, in areas under their respective control. In addition, intensive efforts will be made to prevent smuggling and illegal production of weapons. Each side will inform the security committee of the status and success of these efforts.

4. L'Autorité palestinienne et les pouvoirs publics israéliens agiront de manière agressive pour empêcher les individus et les groupes d'utiliser les zones sensibles sous leur contrôle respectif pour perpétrer des actes de violence. En outre, les deux parties prendront des mesures pour s'assurer que les zones sensibles sous leur contrôle ne seront pas utilisées pour lancer des attaques contre l'autre côté ni être utilisé comme un refuge après les attaques perpétrées. Le comité de sécurité identifiera les principaux sites sensibles, et chaque partie informera l'autre des noms des hauts responsables de la sécurité responsables de chaque site sensible.

Des procédures opérationnelles normalisées (PON)<sup>3</sup> conjointes seront élaborées pour chaque point d'impact. Ces PON traiteront de la façon dont les deux parties traitent et réagissent aux incidents de sécurité; les mécanismes de contact d'urgence; et les procédures de désescalade de crises.

Les responsables de la sécurité palestiniens et israéliens identifieront et accepteront les mesures pratiques nécessaires de faire respecter des "zones interdites de manifestation" et des "zones tampons" autour des sites de tension pour réduire les opportunités de confrontation. Les deux parties adopteront toutes les mesures nécessaires pour prévenir les émeutes et contrôler les démonstrations, en particulier dans les zones particulièrement sensibles.

Les responsables de la sécurité palestiniens et israéliens feront un effort concerté pour localiser et confisquer des armes illégales, y compris des mortiers, des roquettes et des explosifs, dans leur contrôle respectif. En outre, des efforts intensifs seront déployés pour empêcher la contrebande et la production illégale d'armes. Chaque partie informera le comité de sécurité de l'état et du succès de ces efforts.

The Israeli Defence Forces (IDF) will adopt additional non-lethal measures to deal with Palestinian crowds and demonstrators, and more generally, seek to minimize the danger to lives and property of Palestinian civilians in responding to violence.

**5.** The GOI and the PA, through the auspices of the senior-level security committee, will forge - within one week of the commencement of security committee meetings and resumption of security cooperation - an agreed-upon schedule to implement the complete redeployment of IDF forces to positions held before September 28, 2000.

Demonstrable on-the-ground redeployment will be initiated within the first 48 hours of this one-week period and will continue while the schedule is being forged.

**6.** Within one week of the commencement of security committee meetings and resumption of security cooperation, a specific timeline will be developed for the lifting of internal closures as well as for the reopening of internal roads, the Allenby Bridge, Gaza Airport, the Port of Gaza, and border crossings. Security checkpoints will be minimized according to legitimate security requirements and following consultation between the two sides.

Demonstrable on-the-ground actions on the lifting of the closures will be initiated within the first 48 hours of this one-week period and will continue while the timeline is being developed.

The parties pledge that even if untoward events occur, security cooperation will continue through the joint security committee.

Les Forces de défense israéliennes (FDI) adopteront des mesures non létales supplémentaires afin de contenir les foules et les manifestants palestiniens, et plus généralement, chercheront à minimiser le danger porté aux vies et aux biens des civils palestiniens lors des réponses apportées à la violence exercée.

**5.** Les pouvoirs publics israéliens et l'Autorité palestinienne, sous les auspices du comité supérieur de sécurité, constituent - dans la semaine suivant le début des réunions du comité de sécurité et reprise de la coopération en matière de sécurité - un calendrier convenu pour permettre le redéploiement complet des forces de Tsahal à des postes occupés avant le 28 septembre 2000. Le redéploiement sur le terrain sera amorcé dans les premières 48 heures de la première semaine et continuera pendant que la conception du calendrier

**6.** Dans la semaine qui suit le début des réunions du comité de sécurité et reprise de la coopération en matière de sécurité, un calendrier précis sera établi pour la levée des barrages internes ainsi que la réouverture des routes intérieures, du pont Allenby, de l'aéroport de Gaza, du port de Gaza et des postes frontaliers.

Les points de contrôle de sécurité seront minimisés conformément aux exigences de sécurité légitimes et après consultation entre les deux côtés.

Des actions concrètes sur le terrain concernant la levée des bouclages seront initiées les premières 48 heures de cette période d'une semaine et continueront pendant que la chronologie développée.

Les parties s'engagent à ce que même si des événements fâcheux se produisent, la coopération en matière de sécurité se poursuive à travers le comité de sécurité conjointe.

